APPBS. En quête d'un nouveau président

Publié le 16 août 2017



Si personne ne prend la

succession d'Éric Robillot à la présidence, l'association sera soit mise en sommeil soit dissoute.

L'assemblée générale de l'APPBS (Association pour un petit port breton sympa) a eu lieu mercredi dernier, à la salle des associations, en présence d'une soixantaine de personnes.

Modification des statuts

Éric Robillot, président en exercice, a demandé à l'assemblée d'inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour pour débattre des modifications des statuts qui seront soumises au vote des participants lors d'une assemblée générale extraordinaire en 2018. Une première modification concernera le rajout d'un article, qui donnera la possibilité, faute de président, d'une « mise en sommeil » de l'association. Une seconde modification concernera la dissolution de l'association et la possibilité du versement des actifs à une association caritative. Revenant à l'ordre du jour de la séance, Éric Robillot a fait respecter un instant de silence à la mémoire des adhérents décédés.

181 adhérents

Fort de 181 adhérents à ce jour, l'APPBS attend la présentation et l'enquête publique du nouveau PLUi, qui agit auprès du Syndicat mixte des eaux du Trégor, pour être associé aux réunions d'information sur le suivi de la qualité des eaux du ruisseau Pontplaincoat. Le bilan financier a été voté à l'unanimité et quitus a été donné au trésorier après avis favorable des trois contrôleurs aux comptes, Georges Le Hir, Michel Jaouen et Georges Jouvin, réélus comme contrôleurs aux comptes pour 2017-2018. Dans le cadre du renouvellement du tiers sortant, un candidat s'est présenté, élu à l'unanimité en remplacement d'un membre qui ne se représentait pas.

© Le Télégramme http://www.letelegramme.fr/finistere/plougasnou/appbs-en-quete-d-un-nouveau-president-16-08-2017-11630763.php